

## Formulaire d'inscription

### Accès Vieille-Ville entre 20h et 7h

En tout temps, la réglementation actuelle reste valable (arrêté du 21 décembre 1998, réglementant la circulation et le parage en Vieille-Ville).

**Veillez cocher la case correspondante à votre situation :**

- Chauffeur de taxi et limousine
- Personne à mobilité réduite ou accompagnant
- Usager ponctuel

Validité du : ..... au : .....

Nom, Prénom : .....

Date de naissance : .....

Email : .....

Adresse privée : .....

Téléphone privé : .....

Téléphone professionnel : .....

Marque véhicule(s) : .....

Numéro de plaques : .....

Remarques : .....

**Par la signature de cette demande d'inscription, je confirme l'exactitude des documents fournis (voir verso) et des informations saisies.**

**Lieu, date et signature** : .....

Note : La Fondation des Parkings est susceptible de communiquer les données personnelles transmises à des prestataires extérieurs, dans les limites nécessaires au fonctionnement du système.

## Annexes à joindre à la demande :

<b>Taxis et limousines</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Copie du permis de circulation (carte grise),</li><li>• Copie de la carte professionnelle.</li></ul>
<b>Personnes à mobilité réduite et accompagnants</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Copie du permis de circulation (carte grise),</li><li>• Copie de la carte de stationnement pour personnes à mobilité réduite,</li><li>• Copie du bail à loyer ou copie du permis d'établissement ou copie de la première page de la déclaration d'impôts,</li><li>• Pour les véhicules étrangers, copie du permis de séjour (avec mention de l'adresse à jour) ou attestation de domicile délivrée par l'Office Cantonal de la Population.</li></ul>
<b>Usagers ponctuels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Copie du permis de circulation (carte grise),</li><li>• Horaires de déplacement,</li><li>• Motif du déplacement,</li><li>• Lieu du déplacement.</li></ul>